



UNIVERSALITAS & PERVASIVITAS

IL COSTITUIRSI E DIFFONDERSI DELLA S.J. E SUOI ECHI (1540 - 1773)

di A. Pisani

Schede autori In difesa

Théodore Lombard

(1699/1708 – c. 1770)

Gesuita, nominato maestro dell'Académie des Jeux Floraux, nella quale raccolse dodici fiori [vedi appendice di seguito] il 17 giugno 1742.

Di questa stessa accademia faceva parte anche Marie-François Arouet de Voltaire.

Appendice

Académie des Jeux floraux - Fondateur : 7 troubadours - Forme juridique : Association de loi 1901 - Fondation : 3 mai 1324 - Siège central Hôtel d'Assézat, Toulouse - Membres 40 membres "mainteneurs" - Slogan HIS IDEM SEMPER HONOS (Par ces fleurs toujours la même beauté) - Site internet <http://www.jeux-floraux.fr> - Dissolution 1790, rétablie en 1806

L'Académie des Jeux floraux (occitan, Acadèmia dels Jòcs Florals) est une société littéraire fondée à Toulouse au Moyen Âge, sans doute la plus ancienne du monde occidental. Elle doit son nom aux jeux floraux, fêtes célébrées à Rome en l'honneur de la déesse Flore. Lors de concours qui ont lieu chaque année, les membres de l'Académie, appelés « mainteneurs », récompensent les auteurs des meilleures poésies. Ces récompenses revêtent la forme de cinq fleurs d'or ou d'argent : la violette, l'églatine, le souci, l'amarante et le lys. Celle ou celui qui reçoit trois de ces fleurs porte le titre de « maître des jeux ».

L'institution fut fondée en 1323 par plusieurs poètes qui se réunirent pour former ce qu'on appela le Consistori del Gay Saber ou Consistoire du Gai Savoir. Soucieux de rétablir un certain lyrisme après la croisade contre les Albigeois au XIIIe siècle, de riches bourgeois toulousains organisèrent un concours littéraire en langue d'oc, récompensant chaque année un troubadour d'une violette dorée à l'or fin. Le premier concours de poésie eut lieu le 3 mai 1324. Se déroulant tout d'abord au verger des Augustines, cette compétition devint peu après une fête locale financée par les Capitouls.

XVIe siècle

En 1515, des différends éclatent entre le Consistoire du Gai Savoir et les Capitouls. Les membres du Consistoire décidèrent alors de prendre leur indépendance : ils changèrent le nom de la société en « Compagnie des Jeux floraux » et réclamèrent à la municipalité le financement de leur manifestation. Pour appuyer leur demande, ils créèrent le personnage de Clémence Isaure, dont ils racontèrent qu'elle avait légué tous ses biens à la ville à condition que les Jeux floraux y soient organisés chaque année. Afin de convaincre les magistrats, ils utilisèrent la sépulture de Bertrande Ysalguier, dont la statue expose dans ses mains jointes un iris symbolisant les fleurs du Gai Savoir. Parallèlement, ils lui inventèrent un passé, créant des archives de toute pièce. Cette statue sera modifiée un siècle plus tard afin de coller à la légende : la tête est remplacée, des fleurs sont substituées au chapelet dans la main droite, la charte des Jeux floraux est placée dans la main gauche, et le lion est supprimé.

XVIIe siècle

En 1694, sous l'impulsion de Simon de La Loubère, la Compagnie des Jeux floraux devint l'Académie des Jeux floraux, nom qu'elle a gardé jusqu'à aujourd'hui. Louis XIV édicta les statuts de l'Académie, qui seront modifiés plusieurs fois par la suite. La langue des poèmes soumis à concours devint le français.

XVIIIe siècle

Par lettres patentes du mois de mai 1725, le nombre des mainteneurs est porté de trente-six à quarante. De nouvelles lettres patentes datées du 28 septembre 1743 permettent la délivrance de lettres de maîtrise aux religieux qui obtiennent trois prix lors des quatre concours annuels. Cette organisation est en partie remaniée



UNIVERSALITAS & PERVASIVITAS

IL COSTITUIRSI E DIFFONDERSI DELLA S.J. E SUOI ECHI (1540 - 1773)

di A. Pisani

Schede autori In difesa

par un édit de 1773. Le 21 juin 1777, Monsieur, frère du roi Louis XVI et futur roi Louis XVIII, assiste à une séance de l'Académie et entend la lecture de trois odes de Géraud Valet de Réganhac, maître ès jeux depuis 1759. Peu après, la période révolutionnaire entraîna la dispersion des membres de l'Académie et la suspension de ses activités.

XIXe siècle

Rétablie officiellement en 1806, l'Académie des Jeux floraux continua tout au long du XIXe siècle à être régie, malgré quelques changements mineurs à son règlement, par les statuts de 1694.

Depuis 1894, elle se réunit à l'hôtel d'Assézat, où se trouve la fameuse statue de Clémence Isaure, et elle continue d'attribuer des prix littéraires. Chaque 3 mai, dans la salle des illustres du Capitole, on fait l'éloge de l'inspiratrice et bienfaitrice des poètes. Le même jour a lieu dans la basilique de la Daurade une messe où sont bénies les fleurs du concours avant d'être présentées à la cérémonie de remise de prix.

Mainteneurs et maîtres ès jeux

Les mainteneurs de l'Académie sont choisis exclusivement parmi des personnes domiciliées à Toulouse ou dans ses environs immédiats. La première femme mainteneur, Lise Enjalbert, n'a été élue qu'en 2005. Les maîtres ès jeux, dont le lieu de résidence est libre et le nombre n'est pas limité, peuvent être aussi bien des femmes ou des hommes. On compte parmi eux Ronsard, Marmontel, Chateaubriand, Voltaire, Fabre d'Églantine, Alfred de Vigny, Victor Hugo, Frédéric Mistral, Henry de Rochegude, Carmen Sylva, Stéphen Liégeard, l'Abbé Salvat, le chanoine Nègre.

Les fleurs

Fleurs d'argent

La Violette : couronne depuis 1324 aux poèmes, épîtres et discours en vers.

L'Églantine : instaurée en 1349, supprimée en 1806, restaurée en 1886, elle récompense les sonnets.

Le Souci : couronne depuis 1356 les églogues, idylles, élégies, ballades.

L'Œillet : créé en 1607 pour les petits genres et comme prix d'encouragement.

L'Amarante : depuis 1694.

Le Lys : récompense depuis 1739 les hymnes à la Vierge.

La Primevère : fondée en 1846 par le président Boyer (1754-1853), pair de France et président à la Cour de cassation, elle couronne les fables et apologues.

L'Immortelle : créée en 1872 par le Conseil général de la Haute-Garonne grâce à une allocation annuelle, elle devait couronner un sujet d'histoire locale. Elle ne fut accordée qu'à quatre reprises jusqu'en 1900. Elle disparut pendant les guerres, mais elle fut rétablie en 1958, et devait récompenser la poésie française moderne. Cette fleur a été accordée régulièrement presque tous les ans, mais du fait de non-versement de la subvention elle n'a plus été décernée depuis 1987.

Le Narcisse : créé par le conseil municipal en 1959, et remis pour la première fois en 1960. Cette fleur est réservée à la langue d'oc.

La Rose d'argent : depuis 2004

Fleur de vermeil

Le Laurier de vermeil : fondé en 1922, peu avant sa mort, par Stephen Liégeard (1830-1925), le Sous-Préfet aux champs d'Alphonse Daudet, devenu maître ès jeux en 1866, le laurier est destiné à la meilleure pièce du concours annuel. Le laurier peut ne pas être accordé, si le niveau du concours est estimé trop bas ; c'est arrivé à quelques reprises.

Fleur en or

Le Liseron d'or : attribué pour la première fois en 1989 à Mme Pierre de Gorsse en mémoire de son mari, Pierre de Gorsse, ancien secrétaire perpétuel. Cette fleur nouvelle, qui résulte des dispositions testamentaires d'une lauréate de l'académie, doit couronner un grand écrivain dont l'œuvre aura enrichi son temps et glorifié la langue française. Elle peut être remise, à titre posthume, à la famille d'un écrivain défunt.

Prix spéciaux



BIBLIOTECA UNIVERSITARIA DI GENOVA – PERCORSI TEMATICI

UNIVERSALITAS & PERVASIVITAS

IL COSTITUIRSI E DIFFONDERSI DELLA S.J. E SUOI ECHI (1540 - 1773)

di A. Pisani

Schede autori In difesa

Le Violier d'or : destinée à la demande du baron Guy Desazars de Montgailhard, mainteneur, à couronner le meilleur poème en langue d'oc, cette fleur devait commémorer celle décernée en 1324 qui, selon certains, n'était en fait pas une violette (prix du 600e anniversaire de l'académie).

Le Muguet d'argent : offert grâce à une dotation spéciale du comte Bégouen, préhistorien, correspondant de l'Institut, mainteneur (prix du 600e anniversaire de l'académie).

Le Lys d'or : accordé deux fois seulement, en 1776 et 1819 (Victor Hugo). Il n'avait été instauré que pour deux circonstances exceptionnelles, et n'a plus été attribué depuis.

La Violette d'or : créée en 1880 par le capitaine de Roquemaurel, elle n'a été accordée qu'en quatre occasions, trois fois à la fin du XIXe siècle, et l'autre en 1916. Cette fleur d'or doit, tous les trois ans, couronner un poème sur sujet imposé, d'où la difficulté de son obtention.

L'Églantine d'or : instituée en 1874, elle n'a jamais été attribuée.

L'Amarante d'or : remontant à Louis XIV, dont les lettres patentes de 1694 la réservent aux odes, elle a été décernée au total 123 fois, pour la dernière fois en 1911 à Raymond Lizop.

Le Jasmin d'or : fondé en 1879 par Adélaïde-Louise d'Eckmühl de Blocqueville, maître ès jeux, sous la dénomination « prix d'Eckmühl », il était destiné à couronner le meilleur discours en prose, mais n'était attribuable que tous les trois ans. Il n'a été décerné que trois fois, avant 1900.

Le Liseron d'or : attribué pour la première fois en 1989 à Mme Pierre de Gorsse en mémoire de son mari, Pierre de Gorsse, ancien secrétaire perpétuel. Cette fleur nouvelle, qui résulte des dispositions testamentaires d'une lauréate de l'académie, doit couronner un grand écrivain dont l'œuvre aura enrichi son temps et glorifié la langue française. Elle peut être remise, à titre posthume, à la famille d'un écrivain défunt.

Prix spéciaux

Le Violier d'or : destinée à la demande du baron Guy Desazars de Montgailhard, mainteneur, à couronner le meilleur poème en langue d'oc, cette fleur devait commémorer celle décernée en 1324 qui, selon certains, n'était en fait pas une violette (prix du 600e anniversaire de l'académie).

Le Muguet d'argent : offert grâce à une dotation spéciale du Comte Bégouen, préhistorien, correspondant de l'Institut, mainteneur (prix du 600e anniversaire de l'académie).

Le Lys d'or : accordé deux fois seulement, en 1776 et 1819 (Victor Hugo). Il n'avait été instauré que pour deux circonstances exceptionnelles, et n'a plus été attribué depuis.

La Violette d'or : créée en 1880 par le Capitaine de Roquemaurel, elle n'a été accordée qu'en quatre occasions, trois fois à la fin du XIXe siècle, et l'autre en 1916. Cette fleur d'or doit, tous les trois ans, couronner un poème sur sujet imposé, d'où la difficulté de son obtention.

L'Églantine d'or : instituée en 1874, elle n'a jamais été attribuée.

L'Amarante d'or : remontant à Louis XIV, dont les lettres patentes de 1694 la réservent aux odes, elle a été décernée au total 123 fois, pour la dernière fois en 1911 à Raymond Lizop.

Le Jasmin d'or : fondé en 1879 par Adélaïde-Louise d'Eckmühl de Blocqueville, maître ès jeux, sous la dénomination « prix d'Eckmühl », il était destiné à couronner le meilleur discours en prose, mais n'était attribuable que tous les trois ans. Il n'a été décerné que trois fois, avant 1900.

Bibliographie

Axel Duboul, Les Deux Siècles de l'Académie des Jeux floraux (2 volumes, 1901) <msall>Texte en ligne 1 2 François de Gélis, Histoire critique des Jeux floraux depuis leur origine jusqu'à leur transformation en académie (1323-1694) (1912). Réédition : Slatkine, 1981.

Liens externes

Le site de l'Académie des Jeux floraux

Recueil de l'Académie des Jeux floraux, 1807 (Bibliothèque nationale de France)

La naissance des Jeux floraux le 3 mai 1324 sur le site Hérodote.net

Portail de Toulouse Portail de l'Occitanie Portail de la poésie

Cfr. : http://fr.wikipedia.org/wiki/Acad%C3%A9mie_des_Jeux_floraux



BIBLIOTECA UNIVERSITARIA DI GENOVA – PERCORSI TEMATICI

UNIVERSALITAS & PERVASIVITAS

IL COSTITUIRSI E DIFFONDERSI DELLA S.J. E SUOI ECHI (1540 - 1773)

di A. Pisani

Schede autori In difesa

Dernière modification de cette page le 25 janvier 2010 à 19:20 - Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons paternité partage à l'identique - Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.